

Pose-accès-veineux- PICC-PAC

« Transfert de compétences :
pose de voie veineuse centrale par
l'infirmière - Protocole validé par
la HAS et l'ARS Rhône-Alpes »

OBJECTIFS OPÉRATIONNEL ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Appliquer l'ensemble des techniques de soins relatives à l'abord vasculaire et la gestion des abords veineux de longue durée

Pour atteindre l'objectif opérationnel, l'apprenant devra :

- Identifier les indications et contre-indications à la mise en place des différents cathéters
- Acquérir les techniques d'asepsie, d'écho repérage / guidage et de ponction veineuse utiles pour les mises en place de cathéters veineux centraux
- Mémoriser les règles d'utilisation et l'entretien de l'ensemble des dispositifs
- Identifier les complications et les traiter le cas échéant
- Retenir les modalités de fonctionnement d'une unité d'accès vasculaire dans un établissement de santé



THÈMES DU PROGRAMME

- Connaître les risques infectieux
- Conduite à tenir en cas de pneumothorax, de détresse respiratoire, de ponction artérielle accidentelle
- Maîtriser l'arbre décisionnel théorique des indications de pose de VVC
- Savoir quand appeler le médecin délégué
- Observation et apprentissage de la pratique médicale



PRÉREQUIS

- Maîtriser le lavage chirurgical des mains et l'habillage chirurgical



PUBLIC CONCERNÉS

- Infirmier, infirmier anesthésiste et infirmier de bloc opératoire



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Pratique au bloc opératoire
- Echanges d'expérience
- Attestation de présence mentionnant le nombre d'actes effectués



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des bonnes pratiques

DATES

2025 – Nous consulter

DURÉE

5 ou 10 jours, soit
34 ou 68 heures

LIEU

Centre Léon Bérard, Lyon 8e

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 personnes

FRAIS D'INSCRIPTION

500 € / jour / personne

INTERVENANTS

- Médecin anesthésiste-réanimateur
- Infirmiers anesthésistes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 16 professionnels formés en 2024
- Moyenne de satisfaction sur le critère "Atteintes des objectifs" : 92 %